

**Pour des projets structurants en milieu de vie
PRÈS DE 1 M\$ INVESTIS DANS LES MUNICIPALITÉS RURALES DE LA
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE DEPUIS CINQ ANS**

Rimouski, le 18 novembre 2021 – Près de 1 million de dollars ont été investis depuis cinq ans dans les municipalités rurales de la MRC de Rimouski-Neigette pour aménager et développer de façon durable ces milieux de vie.

Cette somme d'investissement a été rendue possible grâce à la décision du conseil de la MRC, hier, d'attribuer la somme de 116 587 \$ à dix projets dans le cadre de l'appel de projets d'octobre 2021 du Fonds du développement rural (voir liste ci-bas). Ce programme découle du Soutien à la compétence de développement local et régional du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

« Non seulement il faut occuper notre territoire, mais nous devons l'habiter et l'animer. C'est justement le rôle de la MRC de concerter, de mettre en commun nos forces et d'offrir des services-conseils à nos municipalités », affirme le préfet, Francis St-Pierre.

« Je suis heureuse de constater que le soutien financier de notre gouvernement permettra d'aménager et de développer de façon durable des milieux de vie. Cela contribuera au développement local et régional. Ce sont dix projets qui amélioreront certainement la qualité de vie de la population et rendront la MRC encore plus dynamique! », mentionne la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest.

Tout au long de ces cinq dernières années, des projets issus des corporations de développement, des municipalités et d'autres organismes de notre territoire ont été présentés pour un total de 967 500 \$, selon les priorités des champs d'intervention suivants :

- Développement agricole et système alimentaire local
- Services de proximité
- Vitalité et occupation du territoire
- Mobilité durable
- Environnement
- Loisirs, culture et patrimoine
- Tourisme, accueil et immigration

Rappelons que le Fonds de développement rural cible sept municipalités jugées prioritaires, soit Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, La Trinité-des-Monts, Esprit-Saint, Saint-Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière. Ces municipalités bénéficient d'une enveloppe réservée par municipalité. La municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, ainsi que trois districts de Rimouski (Sainte-Blandine/Mont-Label, Saint-Odile-sur-Rimouski et Le Bic) peuvent aussi bénéficier de ce fonds.

Le prochain appel de projets aura lieu au début de l'année prochaine.

Les projets

1. Promoteur : Municipalité de la **Trinité-des-Monts**.
Nature du projet : Installation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques.
Montant accordé : 20 000 \$
2. Promoteur : Corporation de développement de Saint-Narcisse-de-Rimouski (**Projet intermunicipal**).
Nature du projet : Cour extérieure de l'école Boijoli.
Montant accordé : 22 000 \$
3. Promoteur : La Couverte construction communautaire (**Projet intermunicipal**).
Nature du projet : Menus travaux de rénovation résidentielle réalisés pour la communauté rurale de Rimouski Neigette.
Montant accordé : 6 638 \$
4. Promoteur : Paraloeil (**Projet intermunicipal**).
Nature du projet : Paraloeil en campagne, projections en ruralité.
Montant accordé : 6 638 \$
5. Promoteur : Centre communautaire de **Saint-Valérien**.
Nature du projet : Coordination du développement de la vie communautaire de Saint-Valérien 2021-2022.
Montant accordé : 13 750 \$
6. Promoteur : Corporation de Développement de **Saint-Valérien**.
Nature du projet : Festival environnemental de Saint-Valérien.
Montant accordé : 1 000 \$
7. Promoteur : Corporation de développement d'**Esprit-Saint**.
Nature du projet : Requalification église Esprit-Saint.
Montant accordé : 15 000 \$
8. Promoteur : Association de développement de **Saint-Marcellin**.
Nature du projet : Bonification du jardin communautaire de Saint-Marcellin.
Montant accordé : 2 100 \$ provenant du pool commun.
9. Promoteur : Mobilisation de **Saint-Fabien**.
Nature du projet : Locaux multifonctionnels accessibles pour les jeunes Fabiennois
Montant accordé : 14 461 \$
10. Promoteur : Corporation des loisirs du Relais de la Coulée de **Saint-Anaclet-de-Lessard**.
Nature du projet : Rénovation patinoire de Neigette
Montant accordé : 15 000 \$

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca

Photo bas de vignette :

« Non seulement il faut occuper notre territoire, mais nous devons l'habiter et l'animer. C'est justement le rôle de la MRC de concerter, de mettre en commun nos forces et d'offrir des services-conseils à nos municipalités », affirme le préfet, Francis St-Pierre.

-30-